Volume 4 1976
No. 10
Toronto 25c
LE MERCREDI 28 AVRIL 1976

Courrier Sud

BUREAU 204
64 EST. RUE CHARLES,
TORONTO,
ONTARIO M4Y 1T1
961-3335

METROPOLITAN TORONTO
CENTRAL LIBRARY
MAY 4 1976
ENREGISTREMENT NO. 3197

HARBOURFRONT CONTINUE

"Le Gouvernement du Canada a examiné le rapport du Conseil de Harbourfront et est disposé à accepter l'idée que les lieux soient donnés en location à une corporation, telle que celle proposée dans le rapport, moyennant $1 par an.

"Cette acceptation est conditionnelle à une participation égale dans la corporation par les municipalités de la métropole torontoise et de la ville de Toronto.

"En ce temps de contrainte économique, toutefois, il ne convient pas d'approuver la somme proposée dans le rapport pour le développement des lieux.

"Nous avons dû, plutôt, trouver le moyen de prendre des mesures, alors que les diverses propositions alternatives concernant le développement, l'établissement des phases et la mise en oeuvre sont en train d'être étudiées.

"Par conséquent, le gouvernement fédéral accepte la recommandation du Conseil de Habourfront de participer avec les autres échelons du gouvernement à la désignation d'un conseil de directeurs intérimaire pour le 207 Queen's Quay West Limited, une agence immobilière possédée par le fédéral, en vue d'assumer la responsibilité de toutes les activités qui auront lieu à Harbourfront.

"La tâche principale du conseil sera de rédiger les dispositions de la charte de la corporation et de mettre au point les stipulations détaillées pour l'établissement des phases, du coût, de la mise en oeuvre et de la stratégie.

"Le conseil intérimaire sera également appelé à revoir les plans pour le développement des lieux, prenant en considération les commentaires faits sur les propositions courantes et accordant une attention particulière aux demandes portant sur une orientation plus prononcée vers l'eau. Des arrangements à long terme pour l'apport des capitaux feraient partie des dispositions relatives à l'intégration de la corporation permanente de Habourfront qui seront présentées aux gouvernements participants avant la fin de l'année fiscale 1976-77.

"Afin de soutenir l'élan du projet au cours de la période organisationnelle, le Gouvernement du Canada a approuvé pour 1976-77, l'allocation au profit de Harbourfront du revenu provenant des loyers recueillis des locataires commerciaux et gouvernementaux des lieux, plus une allocation supplémentaire de $2.55 millions.

"Le budget dont il s'agit sera géré par le conseil intérimaire. Il comprend des fonds pour la programmation, l'administration, l'entretien et les améliorations des lieux.

"Le public est assuré que Harbourfront restera ouvert et que les événements auront lieu telles qu'ils ont été projetés, alors que le conseil est dans le processus d'entrer en activité.

"Le Gouvernement du Canada félicite le Conseil de Harbourfront pour le rapport qu'il a établi, sa réalisation remarquable si l'on considère le peu de temps dont il disposait pour sa rédaction".

L'édifice Falaise que l'on propose comme centre d'activités francophones dans le cadre du projet de Harbourfront.

ON COMBAT L'ENCÉPHALITE

La lutte contre l'encéphalite à North York est engagée. En effet le département de la santé de North York est en branle-bas de combat. Une équipe de prévention formée de quatre inspecteurs parcourt les ravins de la municipalité à la recherche de marécages où les flaques d'eau stagnante sont les proies favorites de nos inspecteurs. Pourquoi ? Parce que les larves de moustiques s'y développent et atteignent leur maturité. Ainsi, adultes, les moustiques femelles s'infectent du virus de l'encéphalite par l'entremise des animaux - réservoirs (porteurs de germes) qui les entourent constamment.

Ainsi les moustiques femelles infectées piqueront les hommes qui à leur tour deviendront infectés et montreront alors les symptômes de l'encéphalite : fièvre élevée, stupeur, désorientation, tremblements, convulsions et finalement coma, me paralysie. La période d'incubation varie entre cinq et quinze jours. La maladie ne se transmet pas d'homme à homme.

Les inspecteurs iront donc d'étangs en étangs dans les ravins et les marécages de la municipalité à la recherche de larves de moustiques. Ces flaques d'eau seront ensuite drainées pour tuer les larves.

Pour plus d'information, communiquer avec le département de la santé de North York et demander Mme Gauthier ou M. Beauvais, à 225-4611.

CANO . . .

Le 30 avril à 19 heures CBLFT 25 nous permettra d'entendre enfin "La Compagnie musicale CANO"... la plus grande aventure du Nouvel-Ontario, dit-on...

CANO, c'est huit des meilleurs jeunes musiciens de l'Ontario qui se regroupent afin de véhiculer les peines, les amours, la vie des Franco-Ontariens, dans une musique des plus enjouée.

CANO, c'est du folklore, du rock, du "french country"; c'est des orchestrations des plus travaillées rappelant curieusement la "grande musique". CANO, enfin, c'est toute la musique qui a pu "engraisser" ces jeunes qui depuis vingt ans, ont poussé de la terre Franco-ontarienne.

Ils sont : Rachel Paiement, Marcel Aymar, David Colin Burt, William Peter Cymbala, John W. Doerr, Michel Kendel, Wasyl Konut, André Paiement.

●●●●●

Le Groupe Cano qui sera entendu sur les ondes de CBLFT 25, le 30 avril à 19 heures, sera également de la fête, à La Nuit sur l'Etang, ce week-end à Sudbury.

Escale à Harbourfront

Le groupe de travail, élu en février dernier par les francophones intéressés à un projet de centre culturel, de loisirs et de sports francophone situé à l'intérieur de Habourfront, se sent prêt à rencontrer la population francophone le 5 mai prochain. Tels que mandatés par les représentants d'organismes francophones intéressés en février dernier, les membres du groupe de travail sont en train de préparer leur rapport afin de le présenter et d'en discuter à l'occasion de l'assemblée générale prévue le 5 mai. On sait déjà que les organismes francophones impliqués dans quelque domaine que ce soit de la vie française à Toronno ont été invité à se joindre au fabuleux projet de Habourfront L'édifice proposé, "Falaise", sirué au pied de l'avenue Spadina, et occupant 40,700 pieds carrés sur deux étages, offre une possibilité inestimable pour la francophonie torontoise de se regrouper et de permettre un rayonnement culturel et civique jusque là impensable.

M. Barney Danson, ministre des affaires urbaines, annonçait récemment à Toronto que l'ensemble du Projet Harbourfront allait subir les effets des coupures budgétaires fédérales. Les $36 millions destinés à l'élaboration du Projet Harbourfront n'entraient plus dans l'ordre des priorités gouvernementales. Mais de dire M. Danson, "nous ne l'abandonnerons pas en tant que parc fédéral". Il semblerait toutefois qu'une somme quelconque sera malgré tout attribuée à l'entretien des facilités communautaires et récréatives déjà existantes.

Armand J. Charlebois

A la recherche de la personalité de l'année

page 5

Répertoire de candidatures

Appel de candidatures mixtes

INGÉNIEURS

Traitement de $14 290 à $30 941

La fonction publique fédérale est le plus important employeur d'ingénieurs au Canada et elle offre d'excellentes perspectives d'avenir à ceux qui recherchent un travail stimulant et intéressant.

Les demandes d'emploi seront étudiées dès leur réception au regard des postes actuellement vacants. Les noms des postulants qualifiés qui ne seront pas sélectionnés par rapport à ces postes seront versés à un répertoire actif, dans le cadre d'un programme permanent de recrutement, qui pourra servir à combler de futures vacances. Ceux qui réunissent les qualités requises pour les vacances en perspective seront convoqués à une entrevue au cours de 1976 et leurs noms seront gardés au répertoire et transmis ultérieurement aux ministères employeurs à mesure que des vacances se produiront.

Plusieurs ministères auront besoin d'**ingénieurs expérimentés** dans les disciplines et spécialités suivantes:

Routes et pistes d'envol
No de référence: 76-STP-12-03 (41)
Etablissement de plans, étude technique et construction de bases et de revêtements.

Transports et circulation
No de référence: 76-STP-12-05 (41)
Planification, étude technique et construction (terre, mer, air, arctique) de réseaux de transport. Planification et étude technique de tous les systèmes de circulation.

Ressources hydrauliques
No de référence: 76-STP-12-07 (41)
Hydraulique, hydrologie, hydrométrie. Etude technique et construction d'installations hydrauliques, notamment de barrages, d'usines hydro-électriques et d'aqueducs. Etudes hydrographiques à l'échelle d'un bassin et d'une région.

Travaux côtiers
No de référence: 76-STP-12-09 (41)
Etude technique et construction d'ouvrages de génie côtier pour les hâvres, rivières et lacs, notamment les ports, les quais, les brise-lames, les canots et le dragage. Etude du champ de la vague, protection des berges et étude de la seiche.

Sécurité
No de référence: 76-STP-12-11 (41)
Tous les aspects techniques de la sécurité dans les chantiers et l'industrie.

Energie électrique
No de référence: 76-STP-12-21 (41)
Production, transport et distribution d'énergie électrique. Systèmes de contrôle. Réseaux électriques. Sous-stations.

Services d'immeubles (électrotechnique)
No de référence: 76-STP-12-22 (41)
Etude technique, construction et entretien des systèmes électriques d'immeubles et d'ouvrages. Electrotechnique appliquée à l'éclairage intérieur et extérieur.

Télécommunications
No de référence: 76-STP-12-30 (41)
Tous les aspects de la technique des télécommunications, notamment les télétypes, les satellites, les basses fréquences et les micro-ondes.

Radar-aides à la navigation
No de référence: 76-STP-12-33 (41)
Technique du radar. Aides à la navigation aérienne et maritime.

Electronique
No de référence: 76-STP-12-34 (41)
Technique de l'électronique, notamment étude et entretien du matériel, des systèmes et organes électroniques dans des domaines comme les télécommunications et le traitement des données.

Informatique
No de référence: 76-STP-12-35 (41)
Technique de l'installation et de l'exploitation de systèmes d'informatique.

Automobile
No de référence: 76-STP-12-41 (41)
Technique de l'automobile, notamment les études, la recherche et le développement, la combustion interne, les moteurs à turbine et les mécanismes d'entraînement.

Services d'immeubles (construction mécanique)
No de référence: 76-STP-12-42 (41)
Etude technique et construction des systèmes de plomberie, de chauffage, de ventilation et de climatisation des immeubles; protection contre l'incendie; usines centrales de chauffage.

Aéronautique et aérospatiale
No de référence: 76-STP-12-44 (41)
Etude technique des véhicules aérospatiaux (aéronefs, fusées, satellites, coussins d'air) et de leurs systèmes et moteurs, de leur structure et de l'équipement au sol.

Mécanique/Architecture navale
No de référence: 76-STP-12-45 (41)
Etude technique, construction et entretien des bateaux commerciaux et des navires de guerre, ainsi que de leurs systèmes de propulsion et autres.

Oléoducs
No de référence: 76-STP-12-51 (41)
Technique et réglementation relativement à l'emplacement, à la construction et à l'exploitation d'oléoducs et de gazoducs.

Pétrole et gaz
No de référence: 76-STP-12-52 (41)
Technique de prospection, de forage (y compris en mer), d'analyse des carottes et de la boue, de conservation et de transport en ce qui a trait au pétrole et au gaz. Réglementation fédérale de la mise en valeur et de l'exploitation des ressources en pétrole et en gaz.

Génie minier
No de référence: 76-STP-12-53 (41)
Recherche, préparation, installations, sécurité, ventilation et forage relativement aux mines, et mécanique des roches. Réglementation fédérale de la mise en valeur et de l'exploitation des mines.

Ecologie
No de référence: 76-STP-12-60 (41)
Tous les secteurs de la technique de l'environnement appliquée à la protection écologique, notamment: incidence écologique (écosystèmes), contrôle des agents de contamination, gestion des déchets solides, lutte contre la pollution par le bruit, utilisation des terres et hygiène industrielle.

Pollution de l'eau
No de référence: 76-STP-12-61 (41)
Technique de l'environnement appliquée à la dépollution de l'eau et à la lutte contre sa pollution par diverses sources.

Pollution de l'air
No de référence: 76-STP-12-62 (41)
Technique de l'environnement appliquée à la dépollution de l'air et à la lutte contre sa pollution par diverses sources.

Conditions de candidature pour tous les postes
Diplôme universitaire en génie OU admissibilité à l'immatriculation à titre d'ingénieur au Canada et expérience connexe. Pour certains postes, la connaissance de l'anglais est indispensable; pour d'autres, la connaissance du français est indispensable; pour d'autres, la connaissance de l'anglais ou du français suffit; et pour d'autres, la connaissance de l'anglais et du français est indispensable.

Avantages sociaux
Les avantages sociaux, sauf modification des conventions collectives, comprennent notamment: 11 jours fériés par année et trois semaines de vacances annuelles. Des congés de maladie qui s'accumulent à raison de 15 jours ouvrables par année pour garantir le traitement en cas de maladie. Un des meilleurs régimes de pension de retraite au Canada aux termes duquel la pension peut atteindre 70% du traitement moyen des six années consécutives les plus favorables à l'employé. Tous les cotisants au régime de pension de retraite cotisent également à un régime de prestations supplémentaires de décès à prime modique qui prévoit une prestation de base égale au traitement annuel. Un régime d'assurance-vie de base et supplémentaire, un régime d'assurance en cas de décès par accident et un régime d'assurance pour les personnes à charge, tous trois à prime modique. Des régimes d'assurance-invalidité à prime modique prévoyant le versement de 70% du traitement annuel à l'employé qu'une maladie ou une invalidité prolongée empêche de travailler. Participation à un excellent régime d'assurance collective chirurgicale-médicale.

Exigences linguistiques
Les unilingues peuvent postuler un poste bilingue s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

Comment se porter candidat
Présentez votre demande sur le formulaire C.F.P. 367-4110, "Demande d'emploi", auquel vous pouvez joindre un curriculum vitae et que vous pouvez vous procurer dans les bureaux de poste, les Centres de main-d'oeuvre du Canada et les bureaux de la Commission de la fonction publique à Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver, et faites-la parvenir à l'adresse suivante:

Cadres des sciences et de la technologie
Commission de la fonction publique du Canada
Tour ouest, Esplanade Laurier
300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

UN HOMME, UNE CHORALE

par André Bisson

"L'origine du chant remonte à l'enfance même du monde." (Bossuet)

"Le sens sacré, né de l'angoisse de l'être humain devant le mystère de l'univers, fit infailliblement s'éveiller dans son âme le sens musical. Seul être doué du privilège de la voix articulée, plus révélatrice encore que le regard des états de l'âme, l'homme, naturellement croyant, imaginatif, sentimental et essentiellement sociable, a de bonne heure éprouvé le besoin de chanter collectivement." C'est ainsi que Félix Raugel débute son livre "Le Chant Choral" dans la collection "Que sais-je".

Une chorale, ça veut dire faire choeur, unir plusieurs voix humaines, et sur des harmonies vocales, traduire les sentiments d'un groupe d'individus. Assez de définitions savantes ... Vous raconter l'historique d'une chorale qui n'existe encore que dans l'esprit d'une personne, c'est un peu trahir l'esprit même d'une chorale. Mais cette étincelle est sans doute pour allumer ce grand feu de chansons, de joies, de gaiété, sons, de joies, de galeté, et de bien d'autres choses qu'est une chorale.

Une recette ? Un groupe de filles et de garçons, d'hommes et de femmes est l'élément primaire qu'il faut pour créer une chorale ; ajoutez-y une directrice ou un directeur musical (e) et vous avez là de bons éléments de base pour une chorale. Son premier but est sans doute de chanter, chanter quoi, chanter qui ? C'est là une question qui peut avoir diverses réponses selon les goûts de tous et chacun, mais de grandes possibilités s'offrent à une chorale et, du classique au populaire, vous pouvez trouver une grande variété de répertoires.

Doit-on être diplômé du conservatoire ou d'une école de musique pour faire du chant choral ? Je vous réponds tout de suite, non. Aimer chanter, pouvoir chanter et le faire en groupe, ce sont là les seules conditions pour faire du chant choral. Comme de raison, il existe des choeurs symphoniques, des spécialistes qui ont fait de la musique leur gagne-pain, mais il existe aussi des chorales animées du désir de chanter qui ont fait de cette musique leur loisir. L'occasion de se rencontrer, de discuter, de manger, de rire, de pleurer ... et de chanter ; c'est un peu ce qui résume le phénomène choral.

Le départ d'une chorale, c'est parfois peu de chose, un point de rencontre qui nous invite à partager des sentiments communs et à les vivre au plus haut point dans la chaleur d'une grande amitié chantante qui ne cesse de se renouveler au fur et à mesure que les chansons se succèdent. Il n'y a plus de limite une fois que le mouvement est lancé, de chorale on passe en rallye et de rallye en choralies. Un rallye choral réunit les choristes d'un territoire donné pour les faire chanter durant un week-end, tandis que des choralies consistent en une invitation lancée à tous les choristes au niveau international pour une semaine de travail en atelier et de chant commun.

En faisant partie d'un mouvement national ou international, une chorale accepte d'apprendre en plus de son répertoire, un certain nombre de chansons qui sont communes à toutes les chorales de ce mouvement, ce qui fait que lors des rallyes ou des choralies, ces chorales peuvent alors s'unir à des milliers d'autres voix et de chanter ces mêmes chants ; et au rythme des années durant lesquelles vous êtes membres, vous accumulez un répertoire traditionnel que vous pouvez chanter avec ceux qui sont du même âge que vous dant le mouvement en question. En plus de chanter avec des milliers d'autres personnes qui comme vous partagent l'amour du chant choral, vous échangez des répertoires, des techniques, des idées et bien d'autres choses avec des chorales de votre région, de votre province, de votre pays et du monde.

(Prochain numéro : le mouvement "A coeur joie")

SPECIAL DU PRINTEMPS

TELEPHONE 759-7547 CLEO SAVOIE

Savoie's ALUMINUM SERVICE

Recouvrement d'aluminium
Portes et fenêtres
Gouttières
Travaux de décoration

Estimations gratuites

29 AVIS CRES. TORONTO, ONT

Une femme de 26 ans tente de battre le record du monde de sommeil sous hypnose

Vêtue d'une combinaison rouge, une femme de vingt-six ans dort depuis le 8 mars dernier au matin sur un lit doré au centre d'un magasin à grande surface d'Avignon. Joelle Lefevre tente en effet de battre le record du monde de sommeil sous hypnose.

Endormie par le magnétiseur Alain Zuili, alias "M. Z", elle espère ne se réveiller que samedi prochain à 19 heures. Elle aura ainsi sommeillé pendant 129 heures le précédent record établi au music hall parisien "l'Olympia" en 1972.

Il est prévu qu'elle consommera tous les jours, pendant son sommeil trois litres de jus d'orange additionné de diverses substances nutritives. Un médecin et un huissier contrôlent l'opération.

Claude Péloquin, un grand nom de la littérature québécoise et un artiste complet qui a su aussi s'imposer dans le monde des arts visuels, publie aux Editions Beauchemin la dernière de ses créations: LE PREMIER TIERS. Une rétrospective de tous ses écrits, cette parution est d'autant plus précieuse que les tirages de la plupart de ses livres sont actuellement épuisés.

AVIS À TOUS LES PARENTS

FRANCOPHONES DU GRAND TORONTO

Le Conseil des Ecoles Catholiques du Grand Toronto assure dans cinq de ses écoles une éducation en langue française, de la maternelle à la huitième année inclusivement. L'inscription pour ces écoles pour septembre 1976 se fera de 9h30 à 3 hres PM les 5 et 6 mai. Ces écoles ont un système d'autobus scolaires afin de desservir toutes les régions du grand Toronto.

ECOLES

STE-MADELEINE: 1 Promenade Ness, Don Mills, Ontario
Téléphone (416) 445-1930
Directrice: Sr. Lise Le Riche

ST-JEAN DE LALANDE: 500 Cercle Sandhurst, Agincourt, Ontario
Téléphone (416) 291-6469
Irectrice
Directrice: Mlle June Jodin

ST-NOEL CHABANEL: 18 Promenade Beverley Hills, Downsview, Ontario
Téléphone (416) 241-0636
Directeur: M. Michel Broschart

GEORGES ETIENNE CARTIER: 250 Chemin Gainsborough, Toronto, Ontario
Téléphone (416) 463-6412
Directrice: Mme Françoise Doyle

SACRE-COEUR: 444, rue Sherbourne, Toronto, Ontario
Téléphone (416) 924-2717
Directeur: M. Pierre Lalonde

La religion y est enseignée à tous les niveaux selon le nouveau programme du catéchisme canadien; chaque école reçoit les services de prêtres francophones des paroisses locales.
En plus de cette formation catholique, les écoles offrent à l'enfant une connaissance approfondie de la langue et de la culture françaises. Aussi y fait-il l'apprentissage de la langue anglaise, ce qui lui permettra d'évoluer dans un milieu anglophone tout en conservant son identité culturelle de Canadien francophone.

Le conseil scolaire
des écoles catholiques
de Toronto

l'ACFO

D'OÙ ÇA VIENT ?

Fondée en 1910 pour sauver le système d'éducation pour les francophones lors du Règlement XVII, l'Association canadienne française de l'Ontario a graduellement élargi son champ d'action pour s'intéresser aux aspects social, culturel, économique et politique. C'est dire que l'ACFO se rend disponible à la population francophone de notre province pour l'aider dans tous les domaines.

L'ACFO est une Fédération de conseils régionaux qui couvrent tout le territoire de l'Ontario et d'organismes provinciaux. Ces conseils et organismes sont représentés au Congrès et au Bureau des gouverneurs.

POURQUOI L'ACFO ?

- Un comité exécutif de 13 membres
- Trois permanents au Secrétariat provincial
- Une quinzaine d'animateurs régionaux
- Quinze associations affiliées.
- Dix-sept Conseils régionaux:

CR Nipissing
CR Rive-Nord
CR Sudbury
CR Windsor
CR Hamilton-Galt
CR Timmins
CR Kirkland Lake
CR Témiscaming
CR Ottawa-Carleton
CR Prescott-Russell
CR Simcoe (Penetanguishene-Barrie)
CR Cochrane-Iroquois Falls
CR Toronto Metropolitain
CR Kapuskasing-Hearst
CR Stormont-Glengarry
CR Kingston-Belleville

QUI TRAVAILLENT À L'ACFO ?

- 250 bénévoles franco-ontariens travaillent activement à la promotion des intérêts et des droits des francophones de notre province dans les cadres de l'ACFO provinciale ou régionale;

- plus de 600 organismes franco-ontariens, dont :
90 organismes culturels
84 Caisses Populaires
16 Coopératives
12 journaux
oeuvrent à l'épanouissement du fait français et au développement culturel des francophones de l'Ontario;

- 23 écoles secondaires publiques de langue française, 39 écoles secondaires publiquesq bilingues (ou certains cours se donnent en français), 308 écoles élémentaires de langue française sont au service de l'éducation de la jeunesse;

on voit augmenter de jour en jour le nombre d'individus et de groupes qui ont décidé de prendre en main leur destinée en s'assurant d'être représentés aux paliers où se prennent les décisions.

TOI, MOI, et tant d'autres franco-ontariens qui veulent VIVRE, qui s'organisent, qui luttent, qui s'imposent , qui réussissent...

CA VAUT BIEN UN P'TIT COUP... DE POUCE....

L'ACFO ...

S.V.P. completez et retournez avec votre don.
no. d'enregistrement d'impôt 0211300-21-10

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ CODE: _____

TELEPHONE: _____

Ci-joint ma contribution au montant de $ _____

le fameux groupe

CANO

8 jeunes musiciens
de l'Ontario

le vendredi 30 avril
à 19 heures

CBLFT 25

Trop de pigeons!

VENISE - Les pigeons vénitiens vont "émigrer". Soucieuse de préserver ses monuments qu'abîmaient les excréments de ces volatiles, la municipalité de Venise a en effet décidé de ne garder que 50,000 des 200,000 pigeons de la ville et de capturer les autres et les expédier dans les villes qui l'ont demandé.

Les pigeons restant seront "relogés" hors du centre historique, dans des zones périphériques dotées si possible de végétation abondante. Des colombiers seront installés parmi les arbres pour leur éviter la tentative de retourner vers la basilique Saint-Marc et les chats de gouttières et chiens perdus seront capturés dans ces zones, pour assurer la sécurité des pigeons.

editorial

L'ALCOOL À 18 ANS?

Les boissons alcooliques font des ravages chez les jeunes de l'Ontario. Le tableau qui se dégage de l'étude que vient de compléter le responsable du Secrétariat à la Jeunesse, le député conservateur Terry Jones, est troublant: cinq ans après la législation abaissant l'âge de majorité de 21 ans à 18 ans, on constate que la consommation abusive des boissons alcooliques est même devenue un problème à l'école.

Si la situation décrite par M' Jones est inquiétante, la plupart des solutions que propose ce dernier le sont aussi. Le responsable du Secrétariat à la jeunesse suggère tout d'abord de porter l'âge légal pour consommer des boissons alcooliques de 18 à 19 ans. Pour s'assurer que cette loi soit appliquée, M. Jones recommande que le gouvernement émette des cartes d'identité aux adolescents qui ont atteint l'âge légal pour leur permettre de fréquenter les débits d'alcool. Puisque certains tenteront inévitablement d'enfreindre cette loi, le gouvernement soutient le député de Mississauga, devrait imposer des amendes élevées.

Pourquoi M. Jones veut-il porter l'âge légal à 19 ans et non à 21 ans ou même 22 ans ? Celui-ci explique que 97% des élèves fréquentant les écoles secondaires sont âgés de 18 ans et moins et donc que cette réforme aurait pour effet de faire disparaître le problème de la consommation d'alcool à l'école. Le raisonnement de M. Jones est naïf car il suppose que ce problème n'existait pas, à l'époque où l'âge légal était de 21 ans.

Toutes les mesures prônées par M. Jones supposent que le problème de la consommation abusive des boissons alcooliques peut être isolé au niveau de la jeunesse. C'est là une erreur.

Et pourtant M. Jones se permet de proposer une série de mesures restrictives touchant uniquement les jeunes. Il recommande que les permis de conduire octroyés aux adolescents de 18 ans et moins soient temporaires. Toute infraction au code de la route reliée à la consommation de boissons alcooliques entraînerait une suspension d'un an. Et il y a les amendes. M. Jones explique que les jeunes qu'il a eu l'occasion de rencontrer lui avaient confié que les amendes de $25 imposées aux adolescents trouvés dans des débits de boissons étaient considérées comme une "farce". Certains adolescents, semble-t-il, réussissaient à payer l'amende à l'insu de leurs parents. Le responsable du Sècrétariat à la jeunesse propose donc d'imposer des amendes d'au moins $150.

Il y a peut-être lieu ici de se demander comment des adolescents n'ayant pour ant aucun emploi pouvaient s'acquitter d'une telle amende sans que leurs parents et non

Il y a peut-être lieu de se demander comment des adolescents n'ayant pourtant aucun emploi pouvaient s'acquitter d'une telle amende sans que leurs parents s'en rendent compte. Ce sont donc les parents et non les législateurs qui devraient se poser des questions quant à leurs responsabilités.

Moi l'alcool, Je suis contre

Le problème des jeunes qui reviennent en classe en état d'ébriété après un dîner à la taverne du coin demeure très grave. Peut-on cependant croire que de telles situations ne se produisent pas dans de nombreuses entreprises? Un employé qui se présente au travail en état d'ivresse est ou congédié ou réprimandé. Pourquoi un étudiant ne subirait-il pas le même sort? Les parents devraient alors prendre leurs responsabilités et cesser d'entretenir l'illusion que c'est un problème qui peut être résolu à l'école. Peut-être refusent-ils d'accepter que le problème de leur enfant est aussi le leur.

La consommation abusive des boissons alcooliques doit être envisagée à l'échelle de toute la société. Dans cette optique, certaines mesures proposées par M. Jones sont valables. On pourrait retenir celle qui obligerait les fabricants de bière et d'alcool à consacrer 20% de leur budget publicitaire à exposer les effets nocifs des abus. Ceux-ci dépensent présentement $21.4 millions en publicité alors que le gouvernement consacre à peine $2.5 millions pour éduquer la population. On verrait peut-être alors que les jeunes quoiqu'en dise M. Jones, n'ont pas le monopole de la bêtise...

(Tiré d'un article de Gérard Desroches paru dans Le Droit du 21 avril dernier)

Mireille

nous a quittés fin février

par Chaké Tchilinguirian

Je ne sais pourquoi, Mireille Desjarlais - Heynneman et Courrier Sud étaient devenus dans mon esprit un tout inséparable, indissoluble. Pourtant, en cette femme active et dévouée, le désir de donner aux Francophones de l'Ontario un journal dont ils peuvent être fiers et l'amour de sa carrière en service social étaient en perpétuel rivalité. Pour le moment, elle a cédé à l'appel des exigences de son poste de travailleuse sociale au Conseil Scolaire des Ecoles séparées de Toronto métropolitain qu'elle occupe depuis 1971, et elle veut y consacrer tous ses efforts à plein temps.

C'est en juillet, l'an dernier, qu'elle accepta de relever le défi que lui offrait la Direction de Courrier Sud: devenir la rédactrice en chef du journal, donc lui insuffler ses idées, lui imprimer une impulsion ascendante viser toujours plus haut, approcher sinon de la perfection, du moins d'une tenue de qualité, en bref, tenir le flambeau. Elle aspirait de tout son être à faire tout cela; et elle se consacra à cette mission avec une volonté tenace.

Elle s'attela à la tâche après le départ de Francine Robitaille-Marston, un autre pilier du journal. Lorsqu'elle écrivit, en guise d'appréciation, la biographie de Francine, de la façon dont elle s'exprimait, on faisait également sa connaissance: Mireille, une femme cultivée au esprit honnête et droit, qui savait chercher, trouver, et reconnaître la valeur chez les autres, sans se rendre compte qu'en ce faisant, elle aussi se découvrait, elle aussi se classait parmi l'élite intellectuelle.

Car intellectuelle, elle l'est certainement. Un bref regard sur son curriculum vitae nous apprend qu'elle est bachelière ès arts de l'Université de Montréal, qu'elle possède une Maîtrise en Service social de la même université, et qu'elle a étudié la littérature et l'histoire à la Sorbonne (Paris) ainsi que les sciences politiques à l'Université Carleton (Ottawa). A ce solide bagage culturel viennent se greffer des études de création littéraire et d'espagnol faites de nouveau à l'U. de Montréal, des recherches sociales à Paris et des études post-maîtrise en service social à Massachussett.

Elle fit carrière en service social à Montréal, dans diverses agences familiales, des hôpitaux, des cliniques psychiatriques, et en recherche à la Commission sur le Bilinguisme et le Biculturalisme à Ottawa ainsi qu'à la Commission sur l'étude des troubles de l'affectivité et l'apprentissage chez l'enfant (Commission CELDIC) à Toronto de 1967 à 1971. Elle a même enseigné le français comme langue seconde au Centennial College de Scarborough en 1971.

Mireille possède en elle des réserves d'énergie inépuisables, est une grande voyageuse. Elle a parcouru presque toute l'Europe de l'Ouest, plusieurs pays de l'Europe de l'Est, le Japon, le Mexique, les Antilles et fait des séjours d'étude en France et aux Etats-Unis.

Oui c'est entre les mains d'une telle femme que se trouvait confié le sort de notre journal. Elle s'était aussi occupée de la réédition d'un volume de poèmes de Louis-Joseph Doucet en 1974, et avant de devenir notre rédactrice en chef, elle avait collaboré pendant 14 mois, pour la rubrique "On a lu pour vous", faisant la critique des livres récents, nous communiquant avec précision ses impressions et son analyse. Même son mari Ron a apporté sa contribution avec ses photos prises sur le vif.

En écrivant ces lignes, je pense à son "Billet aux Lecteurs" qu'elle leur adressait en guise d'éditorial le 21 juillet 1975. Elle leur parlait à coeur ouvert, leur disant comme on le dirait à un ami, ses pensées, ses aspirations, ses espoirs, et les efforts que tout cela demandait. Elle invitait au dialogue, à la collaboration, pour ne pas se sentir seule sur ce chemin très aride que le journal doit parcourir. Elle disait qu'elle avait un désir fou: faire de son journal le meilleur journal français de l'Ontario, ainsi qu'un centre de stage pour les jeunes journalistes.

Mireille, si jamais ton souhait fou se réalise, ce sera grâce à des pionnières courageuses comme toi.

Merci Mireille de la part de tes lecteurs.

Mirelle Desjarlais-Heynneman

ROTFARB & WINER
EXPERTS – COMPTABLES
27 PRINCE ARTHUR AVENUE, TORONTO
TEL. : 961 – 7773 – METRO : ST-GEORGE

FOURNIER REALTY LTD.
Membre de la Chambre des Agents Immobiliers de Toronto
John Fournier
Maisons • Hypothèques • Terrains
Etabli depuis 1953
2094 Weston Road, Weston
POUR ACHAT OU VENTE
Contactez
M. John Fournier
782-4466 249-2115

COURRIER SUD 64, CHARLES ST. E. TORONTO, ONT. M4Y 1T1
COUPON D'ABONNEMENT
UN ABONNEMENT A 25 NUMEROS : $5.00
NOM _____ TEL. _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____

COURRIER SUD
est publié par
la société
Coopérative
Presse-Sud Ltée
64 CHARLES ST. E.
TORONTO, ONT. M4Y 1T1
961-3335
Courrier de deuxième classe Enregistrement no 3157
ASSISTANTE À LA RÉDACTION
Joanne O'Donoughue
MONTAGE ET COMPOSITION
Sylvie Vachon
PUBLICISTE
Sandy Choukroun
SECRETARIAT ET ABONNEMENT
Madeleine Guilmain

Personnalité de l'Année

L'ESPACE RESERVEE AU CONCOURS DE LA PERSONNALITE DE L'ANNEE EST COMMANDITE PAR :
T.P.B.

VOUS INVITE A VENIR NOMBREUX A ST. CATHARINES

Nous y serons pour vous renseigner sur notre prochaine saison et vous pourrez par la même occasion vous procurer vos billets de saison à un prix vraiment raisonnable.

Vous pourrez aussi remettre votre contribution sur place, pour notre campagne de souscription.

1ère place

M. R. Lanthier
St. Catharines

2ième place

Mme M. St-Cyr
Toronto

T.P.B. SERA LA...
POURQUOI PAS VOUS ?

Nous vous attendons...

le théâtre du p'tit bonheur

JE SUGGÈRE: _____
COMME PERSONNALITÉ FRANCOPHONE
POUR LES RAISONS SUIVANTES: _____

ADRESSEZ LE TOUT À:
COURRIER SUD
64 est, Rue Charles,
Bureau 204, Tor M4Y 1T1

Nom: _____
Adresse _____
_____
_____ Tél.: _____

"Pas de guerres sanglantes"

Récemment, l'honorable Jean Chrétien, président du Conseil du Trésor, commentait la position qu'a prise le gouvernement en ce qui concerne les programmes qui concerne les programmes de bilinguisme et de biculturalisme.

D'après lui, lorsque l'assemblée a voté pour le programme de bilinguisme en 1970 tous les de la chambre sauf une quinzaine, ont voté en faveur du programme. L'idée lors du passage du bill était de permettre à chacun de s'adresser au gouvernement fédéral dans la langue qui lui est propre, non pas comme on a tenté dernièrement de le faire croire au public, de forcer le laitier de Vancouver ou celui de Shawinigan à devenir bilingue.

"Le programme n'a rien enlevé aux anglophones, en fait ce sont eux qui peuvent en profiter le plus puisque la majorité des francophones sont déjà bilingues".

L'année 1976-1977 verra $310 millions transférés du coffret fédéral aux différents coffrets provinciaux sous formes d'octrois pour le bilinguisme; pour l'enseignement du français dans les écoles $134 millions, $136 millions pour la fonction publique (qui inclus l'entraînement dans la langue seconde pour les fonctionnaires et pour la traduction), et $31 millions pour les forces armées canadiennes.

"Comparez le Canada avec l'Irlande, le Liban ou L'Israel. Je crois que nous nous en tirons très bien. Nous n'avons pas jusqu'ici eu de guerres sanglantes entre les deux races fondatrices de ce pays. Nous pouvons vivre ensemble même si nous sommes différents".

Claude Laroche
Le Voyageur

OMISSION

Dans le numéro du 14 avril 1976, le nom de Chaké Tchilinguirian, responsable de l'interview avec M. Pierre Danis, Président de L'ATIO, n'a pas été mentionné. Il en a été de même pour Richard Bourdeau, auteur de "Tintin est toujours vivant". Nous nous excusons de cette erreur.

Quelqu'un essaie de vous faire marcher? Laissez-vous faire.

Marchez. Dès aujourd'hui.

L'AUBERGE DES PIONNIERS, INC.

Site enchanteur de la Rivière Mattawa

MATTAWA, ONTARIO

- UN CENTRE DE PLEIN AIR POUR TOUTES LES SAISONS
- UN CENTRE D'ACCUEIL, D'APPRENTISSAGE, DE REPOS
- RENDEZ-VOUS POUR TOUS LES AGES SELON VOS BESOINS (Le centre peut nourrir et loger une centaine de personnes)
- ACTIVITES DE PLEIN AIR ET ACTIVITES SOCIALES ORGANISEES SOUS LA DIRECTION DE MONITEURS QUALIFIES (Ateliers, colloques, séminaires, retraites, soirées de groupes, fins de semaine pour la famille)
- LE CAMP-ECOLE: CLASSES DE NEIGE, CLASSES VERTES Prix sur demande pour groupes d'élèves—primaire, secondaire, collégial, universitaire
- LE CAMP DE VACANCES (7-16 ans)—JUILLET ET AOUT
- LOCATION DE CANOTS, TENTES, HAVRESACS, RAQUETTES ET SKIS DE RANDONNEE
- VENTE DE CANOTS
  L'Auberge est le concessionnaire à Mattawa pour le "CANOT SCOTT", embarcation en fibre de verre fabriquée à New Liskeard, Ontario

Pour renseignements supplémentaires et réservation

Jérôme Tremblay, directeur

Adresse d'hiver:
805 rue Copeland
NORTH BAY, ONTARIO
P1B 3E3
(705) 472-4078

Adresse d'été:
Case Postale 74
MATTAWA, ONTARIO
P0H 1V0

RAMASSEZ ENSEMBLE

Ne gaspillez aucune goutte!

Après le calorifère, c'est le chauffe-eau qui consomme le plus d'énergie au foyer. Si vous gaspillez de l'eau chaude, vous gaspillez de l'énergie précieuse.

Voilà une bonne raison de profiter pleinement de votre chauffe-eau de toute manière possible: en réparant le robinet qui goutte; en isolant les longues canalisations d'eau chaude; en ne mettant pas en marche la lessiveuse ou le lave-vaisselle avant d'avoir une pleine charge; en se servant de l'eau froide ou tiède quand elle fait l'affaire; en utilisant moins d'eau chaude pour les douches et les bains; en vous assurant que chaque goutte d'eau chaude a fait un travail efficace avant de s'écouler.

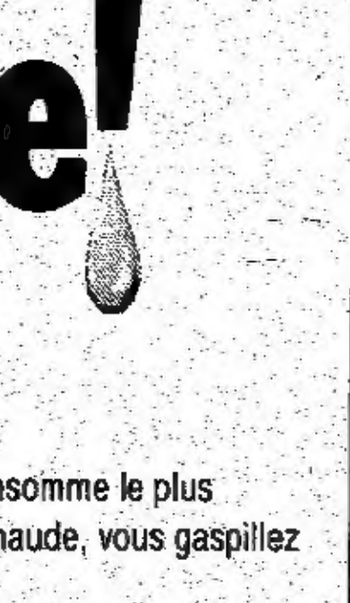

Le chauffe-eau électrique Cascade est une source sûre d'eau chaude qui utilise efficacement l'énergie qu'il consomme. Mais c'est à vous d'utiliser l'eau chaude rationnellement. Ne gaspillez aucune goutte.

votre hydro

CS5-5620AF

arts, lettres et spectacles

"PERDS PAS L'NORD"

"PERDS PAS L'NORD", revue musicale franco-ontarienne, nous plonge dans l'univers des francophones de l'Ontario. Rires, frustrations, espoir, humour, énergie ... Une chorégraphie fantaisiste, des chansons et des textes remplis d'humour, une musique entraînante, un mouvement perpétuel, vous emportent dans un tourbillon de situations à teneur sociale, culturelle et politique. (Du premier au cinq mai inclusivement au Théâtre du P'tit Bonheur.)

"Le français : un jeu"

Madeleine Kronby, qui jouait le rôle de Louise de l'émission Chez Hélène à la télévision, a créé un nécessaire destiné à aider les enfants de l'école primaire à devenir bilingues.

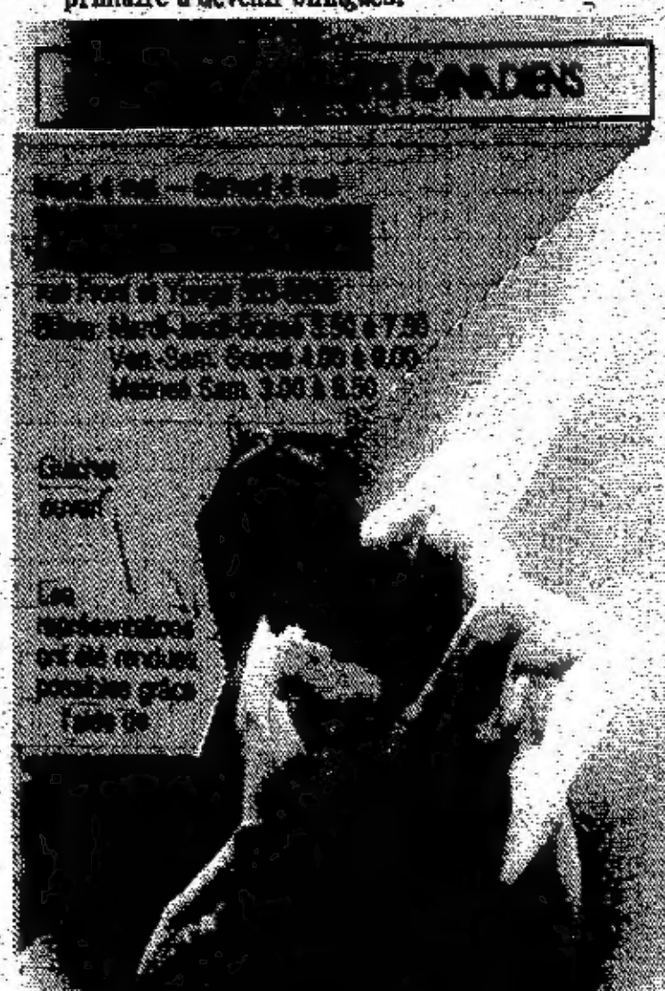

MONTREAL - Une comédienne de 32 ans, qui est aussi conseillère en bilinguisme, a créé un nécessaire visant à aider les élèves d'école primaire à devenir bilingues.

Mlle Madeleine Kronby, conseillère spéciale auprès de M. Keith Spicer, le commissaire aux langues officielles à Ottawa, a donné à son nécessaire le nom de "Oh Canada". Il consiste en un livre de bandes dessinées, un cahier, un jeu et un disque.

Quelque 250,000 demandes sont parvenues au bureau de M. Spicer pour recevoir ce nécessaire, à la suite d'une tournée de trois semaines pendant lesquelles des tests ont été effectués dans les écoles élémentaires, le printemps dernier.

Des 500,000 nécessaires de la deuxième édition, 350,000 ont déjà été distribués, a déclaré M. Spicer au cours d'une interview.

Mlle Kronby, originaire de Toronto, a commencé à apprendre le français quand elle s'est jointe à l'émission de télévision Chez Hélène, diffusée de Montréal. Elle avait alors 20 ans, et jouait le rôle d'une jeune fille appelée Louise, qui bavardait dans les deux langues avec l'hôtesse de l'émission, Hélène Baillargeon.

Bien qu'elle ait rempli de nombreux rôles d'adultes à Toronto, Mlle Kronby dit qu'elle a été très heureuse de cette occasion qui lui était donnée de mieux connaître la langue et la culture québécoises. Non seulement elle a appris avec Hélène Baillargeon, mais elle a vécu également avec une famille francophone pendant six ans.

C'est en partie par hasard que Mlle Kronby a obtenu l'emploi qu'elle occupe dans le bureau de M. Spicer. Intéressée à écrire un livre bilingue pour les enfants, elle était venu à Ottawa pour réunir des statistiques sur les programmes bilingues dans les écoles. M. Spicer avait les chiffres, et Mlle Kronby avait l'idée pour le nécessaire bilingue. C'est ainsi que débuta une relation profitable.

Le bande dessinée, qui fait partie du nécessaire, raconte l'histoire de quatre cousins qui visitent le pays dans une "popmobile", une baignoire transformée en véhicule qui fonctionne avec du sirop d'érable ou des boissons gazeuses. Les cousins sont un Acadien bilingue du Nouveau-Brunswick, un Albertain anglophone, un Québécois francophone et un Manitobain, qui suit un cours de français.

M. Spicer dit que le nécessaire aide à changer les attitudes. "Nous apprenons aux enfants un secret jusque-là bien gardé, à savoir qu'il est utile et amusant d'apprendre le français ou l'anglais. Nous démontrons qu'on peut voyager avec ces deux langues".

Mlle Kronby est particulièrement fière de chansons inclues dans le nécessaire, parce qu'elle connaît ceux qui les ont composées, et qu'elle a pu choisir ses chansons préférées. Le nécessaire comprend également certaines recettes de sa mère.

Le jeu, qui s'appelle "Destination Canada", a été louangé par un éducateur comme étant "un superbe instrument d'étude".

La chanson des "Jeux"

MONTREAL - Fort de la triste expérience et du non moins cinglant échec de la chanson de bienvenue des Jeux olympiques de Montréal, que le jeune chanteur René Simard a vraiment tenté de populariser, le Comité organisateur des Jeux olympiques a décidé d'agir autrement pour la chanson des Jeux et a procédé, récemment, au lancement d'un concours national dont la présidence a été confiée à l'auteur-compositeur Stéphane Venne.

La chanson gagnante, qui sera connue au terme des cérémonies de clôture des Jeux, le 1er août 1976, vaudra à son auteur la somme de $20,000.

Le concours est ouvert à tous les auteurs-compositeurs canadiens, qui ont tout le loisir de choisir leur interprète. Il n'y a pas de limite au nombre de chansons qu'un compositeur, un auteur ou un éditeur peut mettre en candidature.

* * * * * * * * * * * * * *

Reçus, lus et appréciés

Voici une liste de livres de récente parution reçus à Courrier Sud dernièrement :

A LA DECOUVERTE DES ANTIQUITES QUEBECOISES, de Stéphane Moissan, publié aux Editions La Presse, Montréal.

L'INJURE EN NOUVELLE FRANCE, de Robert-Lionel Séguin, publié aux Editions Leméac, Montréal, Collection Connaissance.

LA VILLE ROUGE, de Jean-Jules Richard, publié aux Editions Leméac, Mtl.

Aux Editions Hurtubise HMH Limitée de Mtl, 5 nouveaux volumes:

- de la "Collection Sur Parole":

POEMES DE LA MER PAYS, de Paul Chanel Malenfant.

POURTANT LE SUD, de Marie-Josee Thériault.

- de la Collection "Cahiers du Québec":

PARTIS POLITIQUES AU QUEBEC, sous la direction de Réjean Pelletier.

- de la "Collection Constantes:

ECRIVAINS DES AMERIQUES, de Naim Kattan, tome I et II.

Le Collège Glendon de l'Université York offre un

STAGE DE FORMATION THÉÂTRALE DONNANT UN CRÉDIT UNIVERSITAIRE

du 5 juillet au 18 août 1976 — six semaines à Penetanguishene sur la Baie Georgienne

Ce cours intensif pour comédiens et techniciens sera dirigé par JOHN VAN BUREK, directeur de PLEIADE THEATRE à Toronto, fondateur du THEATRE DU P'TIT BONHEUR, animateur de THEATRE ACTION, et réalisateur du théâtre québécois. Le cours est rendu possible en partie par un octroi spécial du gouvernement de l'Ontario au profit des étudiants franco-ontariens.

Frais de scolarité: $132
Limite: 15 étudiants

Tout étudiant admis recevra $10 par jour pour défrayer le coût de logement et de nourriture

Renseignements et formulaires de demande:

Mme Stella McMurran — 2275, avenue Bayview
Programmes scolaires — Toronto, Ontario
Collège universitaire de Glendon — Téléphone (416) 487-6201

PRIERE DE FAIRE LA DEMANDE AVANT LE 15 MAI 1976

Avis Public

Ottawa, le 21 avril 1976

SYSTEME DE TELEVISION A ANTENNE COLLECTIVE

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a publié, le 15 avril 1976, un avis public concernant les systèmes de télévision à antenne collective (communément désignés par les initiales MATV).

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies de l'avis public ci-haut mentionné aux endroits suivants: les librairies du gouvernement du Canada, le bureau du CRTC à Ottawa, les bureaux régionaux du CRTC à Montréal (Qué.) et à Victoria (C.-B.).

Guy Lefebre,
Secrétaire général.

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

CONCOURS POUR JEUNES ET ADULTES

LA LIBRAIRIE CHAMPLAIN

82 CHURCH — TORONTO

364-4345

ATTRIBUERA CHAQUE SEMAINE

2 bestsellers

à deux lecteurs qui auront la bonne réponse

mots croisés CHAMPLAIN

LES RÉPONSES DOIVENT ÊTRE MISES À LA POSTE AVANT MINUIT LE 28 mai 1976

problème: no 23

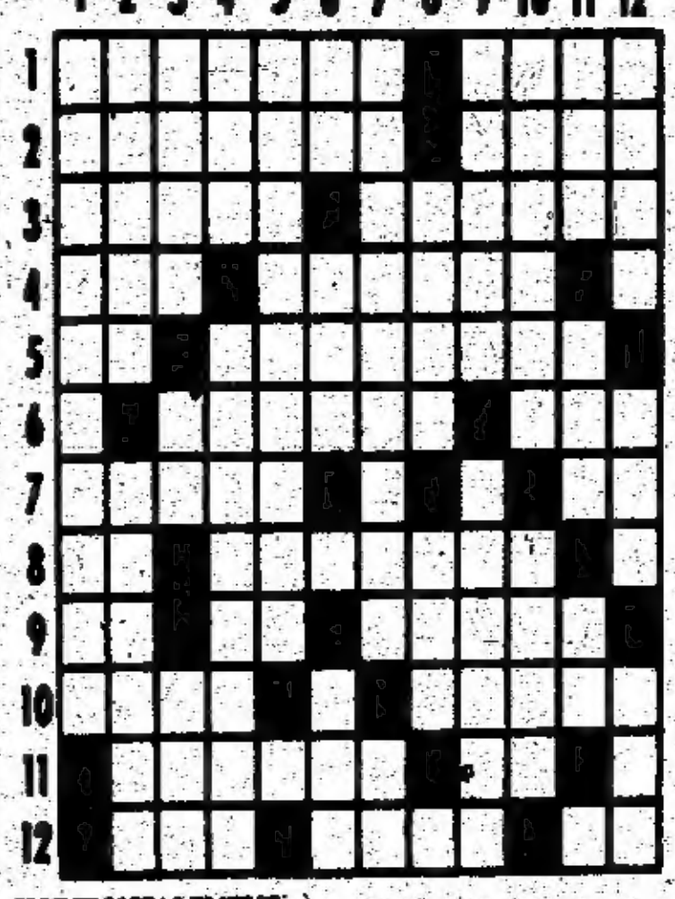

HORIZONTALEMENT

S.O.P.

1–Genre de fougères. – Action de tuer.
2–Unissais à l'aide d'une aiguille et d'un fil. – Fille d'Eurytos.
3–Enduire de cire. – Poisson (pl.).
4–Mesure agraire. – Amiral allemand, né en 1876.
5–Sa Sainteté. – Epouse du maire.
6–Du verbe mêtrer. – Prén. de femme.
7–Qui concerne les brebis. – Reçu.
8–Nég. – De la Suède.
9–Nég. – Conj. – Possédait.
10–Trois lettres de mener. – Débarrasser des accents.
11–Qui pratique la natation. – Dans.
12–Obtenue. – Cache. – Saint.

VERTICALEMENT

1–Donne lieu, cause.
2–Fin du jour (pl.). – Du verbe venir.
3–Fruit. – Milieu. – Liquide incolore.
4–Hardi. – Discours contraire à la vérité.
5–Qui raconte.
6–Préf. – Que l'on respire. – Fin qu'on se propose.
7–Personnage de Notre-Dame. – Soleil.
8–Petits poèmes. – En forme d'oeuf.
9–Lieu où l'on bat le grain (pl.). – Sonnerie de clairon, de trompette, au point du jour pour réveiller les soldats (pl.).
10–Petit sac à argent. – Colline de Jérusalem.
11–Bière anglaise. – Epouse d'Adam. – Toi.
12–Epreuve. – Ville allemande. – Point cardinal.

GAGNANTS DU PROBLEME NO. 21

Mme M.P. Broschart
Toronto, Ont.

Mme M. Racine
Barrie, Ont.

Réponse du problème No.21

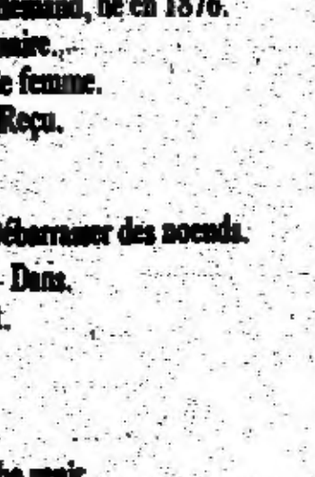

NOM:.....

ADRESSE:.....

.....

Tél:.....

Envoyez vos réponses à Courrier Sud

64 Est. Rue Charles, Bureau 204
Toronto, Ontario M4Y 1T1

N'OUBLIEZ PAS QUE CHAMPLAIN EST LA PLUS IMPORTANTE DES

LE CONSEIL DES ECOLES SEPAREES DE DUFFERIN-PEEL

100 OUEST, RUE DUNDAS
MISSISSAUGA, ONT.

Requiert dès septembre 1976 des enseignants(es) pour les cycles :

- Primaire
- Moyen
- Intermédiaire

A l'Ecole René-Lamoureux de Mississauga (près de Toronto)

Veuillez faire parvenir votre demande à :
M. Germain Bourgeois
Sur. de secteur scolaire
100 ouest, rue Dundas
Mississauga, Ontario

S.V.P. inclure un bref curriculum vitae.

M. R.F. HALL (Président)
M. J. HUGEL Directeur de l'Education

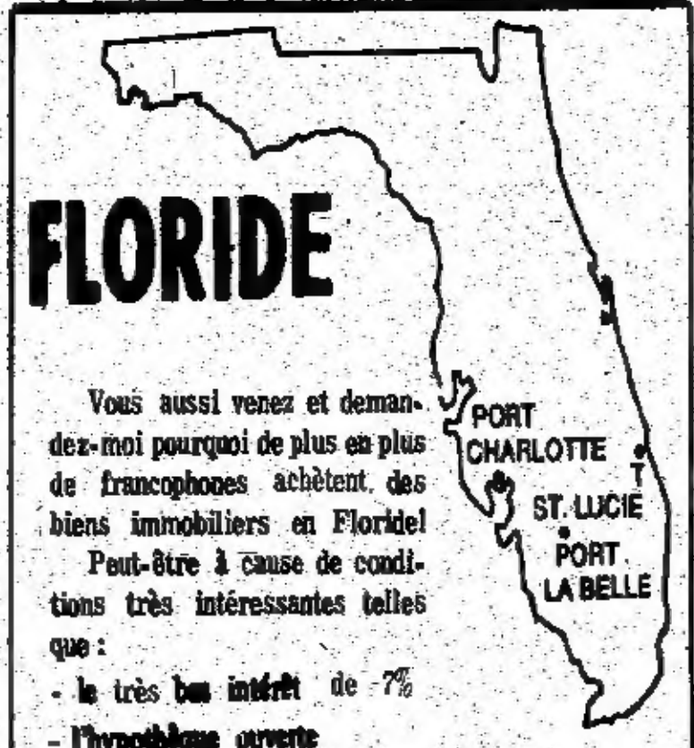

Vous aussi venez et demandez-moi pourquoi de plus en plus de francophones achètent des biens immobiliers en Floride!

Peut-être à cause de conditions très intéressantes telles que :

- le très bas intérêt de 7%
- l'hypothèque ouverte
- les terrains vastes 1/4 d'acre minimum
- le soleil - la pêche - le golf et le tennis!

Pour plus de renseignement, appelez:

489-1573

et demandez Tom Potucko de:
CAN-AM REAL ESTATE LTD.
REAL ESTATE BROKER

Authorized Ontario Representative for General Development Corporation
1600 FINCH Ave. WEST (Toronto), Ontario M3C 1Z3
OA-1-764-74

PETITES ANNONCES

Les petites annonces doivent parvenir à nos bureaux le mercredi. MINIMUM 20 MOTS, 15¢ par mot. Annonce encadrée 50¢ additionnel.

ALBEEN ELECTROLYSE

...Fini les poils indésirables!

Scarborough, Ont.
TEL: 755–1940

GOUVERNANTE – MENAGERE DEMANDEE

Un père de trois enfants (13, 12, 10) recherche une ménagère (gouvernante) à plein temps. Situation idéale pour veuve ou femme seule qui aimerait vivre dans un milieu familial francophone, banlieu nord de Toronto (don Mills ou Willowdale). Logée, nourrie. Salaire à discuter. Références. URGENT. Communiquer avec M. l'abbé Marchant, paroisse du Sacré-Coeur. 381 Sherbourne, Toronto. Tel: 922-2177.

Appartement meublé à sous-louer, moderne, clair, jolie vue, 9ième étage, Avenue Road - St-Clair, 3 chambres, 2 salles de bain, lundi - vendredi, 9 a.m. - 5 p.m. Tel: 978-3162, soir et fin de semaine: 483-9477.

* * * * * * * * * * * * * *

PETIT COURRIER DU COEUR

Homme professionnel, 32 ans, 5'10", 170 lbs, attrayant, doux, libre, masculin et sexé, gai, gentil, avec auto, libre le matin; cherche chambre meublée avec femme ou amie pour des rencontres occasionnelles. Ecrire : M. Walter, P.O. Box 305, Stn "T", Toronto, M6B 4A3.

* * * * * * * * * * * * *

DAME DE COMPAGNIE voudrait accompagner personne en bonne santé qui aime voyager. Parle couramment anglais et français, possède permis de conduire. Ne veut pas s'occuper de tâches ménagères, ni cuisiner. Appeler (416) 961-9780 pour entrevue.

* * * * * * * * * * * * *

OFFRES D'EMPLOI

Scotiabank

Un service de la Banque de Nouvelle-Ecosse, situé à Don Mills (Don Mills et Eglinton) et qui entre chaque jour en communication écrite et téléphonique avec des milliers de Canadiens, recherche à l'occasion des personnes bilingues pour remplir des postes à temps plein et à temps partiel.

Vous êtes intéressé? Communiquez avec Mme S.P. MacAdam au numéro 446-2535.

LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

URGENT

COURRIER SUD A BESOIN

D'UNE SECRÉTAIRE
À TEMPS PLEIN

POUR ENTREVUE APPELER
961-3335

COMMIS-DACTYLO

Sommes à la recherche d'un commis-dactylo, fier de son travail, capable de communiquer à la fois en anglais et en français.

Nous sommes une petite entreprise en électronique au sein de laquelle tous les employés forment une équipe.

Le salaire que nous offrons, de même que les avantages sociaux montrent notre désir de n'embaucher que les personnes les mieux qualifiées.

Pour plus de renseignements et un rendez-vous, prière de téléphoner à : M. A. Dunn

447–9184

INTERTECHNOLOGY LIMITED, DON MILLS

OFFICE DE LA TÉLÉCOMMUNICATION ÉDUCATIVE DE L'ONTARIO

Directeur pédagogique à l'Utilisation (homme ou femme)

ATTRIBUTIONS

Le directeur pédagogique doit exercer un leadership auprès des éducateurs, des conseils scolaires, des étudiants et du public en général quant à l'apprentissage par les média.

Il doit établir et maintenir une communication avec les institutions francophones en donnant des ateliers et des conférences à travers la province.

Le directeur pédagogique doit informer la communauté francophone de l'Ontario de la programmation et des services offerts par L'OTEO.

QUALIFICATIONS REQUISES

Le candidat idéal doit posséder une formation universitaire, un certificat d'enseignement, cinq (5) années d'expérience dans les écoles franco-ontariennes, de même qu'une excellente maîtrise du français et de l'anglais.

TRAITEMENT ($19,800 - $26,100)

L'OTEO offre d'excellents bénéfices marginaux, ainsi qu'une rénumération intéressante.
Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir une copie détaillée de leur curriculum vitae avant le 12 mai au:

Service du personnel
Office de la télécommunication éducative de l'Ontario
2180, rue Yonge
Toronto, Ontario
M4S 2C1

DECISION

Ottawa, le 21 avril 1976

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 76-219

AJAX-MISSISSAUGA, ONTARIO, COLLINGWOOD, GUELPH, HAMILTON, HUNTSVILLE, LONDON, LAMBETH, MIDLAND, PENETANGUISHENE, NORTH BAY, OWEN SOUND, MEAFORD, ST-CATHARINES, THUNDER BAY, SARNIA, WALLACEBURG, KITCHENER, CHATHAM, PETERBOROUGH (ONTARIO) ET CALGARY, LETHBRIDGE. DRUMHELLER, BANFF, BROOKS, BURMIS (ALBERTA)

Demandes présentées en vue de faire approuver le transfer du contrôle effectif de:

a) Maclean-Hunter Cable TV Limited,
titulaire de license des systèmes de télévision par câble situés à Ajax (760099200), Toronto (760083600), Collingwood (760100800), Guelph (760101600), Hamilton (760102400), Huntsville (760103200), London et Lmmbeth (760104000), Midland et Penetanguishene (760105700), North Bay (760107300), Owen Sound et Meaford (760108100), St-Catharines (760109900) et Thunder Bay (760110700) (Ontario).

b) Huron Cable TV Limited,
titulaire de licence des systèmes de télévision par câble situés à Sarnia (760088500) et Wallaceburg (760114900) (Ontario).

c) Peterborough Cable Television Limited,
titulaire de license du système de télévision par câble situé à Peterborough (Ontario) (760089300).

d) Shoreacres Broadcasting Company Limited,
titulaire de license de la station CKEY Toronto (Ontario) (760084400).

e) Great Lakes Broadcasting Company Limited,
titulaire de licence des stations CHYM Kitchener (760085100), CKGL-FM Kitchener (760112300) et CFCO Chatham (760111500) (Ontario).

f) CFCN Television Ltd.,
titulaire de license des stations CFCN-TV Calgary, CFCN-TV-1, CFCN-TV-6 Drumheller, CFCN-TV-2 Banff, CFCN-TV-3 Brooks, CFCN-TV-4 Burmis, CFCN-TV-5 Lethbridge et CFCN-TV-8 Medicine Hat (Alberta) (760086900).

g) The Voice of the Prairies Limited,
titulaire de license des stations CFCN et CFVP Calgary (Alberta) (760087700) et du réseau MA pour la radiodiffusion de toutes les parties de football des Stampeders de Calgary à l'exception des parties de la Coupe Grey qui expirent à la fin de la saison du Football Canadien 1976 (760113100).

et des entreprises de radiodiffusion qu'ils exploitent en transférant 3,424,098 actions de classe A et/ou de classe B de Maclean-Hunter Limited de Hunco Limited, et de M. D. F. Hunter à Maclean-Hunter Holdings Limited.

Décision: APPROUVE

Le contrôle effectif de Maclean-Hunter Limited ("Maclean-Hunter") est actuellement détenu par M. Donald F. Hunter et sa famille, directement et indirectement, par l'intermédiaire de leur compagnie familiale de gestion Hunco Ltd. ("Hunco"), avec 49.4% des actions avec droit de vote.

Le but de ces demandes est de transférer le contrôle effectif de Maclean-Hunter et, indirectement, des compagnies titulaires de licences contrôlées par lui, aux directeurs et aux gestionnaires principaux du groupe Maclean-Hunter. Le contrôle effectif sera détenu par une nouvelle compagnie, Maclean-Hunter Holdings Limited ("Holdings") dont les actions seront détenues par les filiales de Maclean-Hunter (classe "A"), et les directeurs et les principaux dirigeants, un groupe d'institutions d'investissement (classe "B") et un des principaux dirigeants de Maclean-Hunter Limited, actuellement M. Donald C. Campbell, président (classe "C"). On a affirmé que la répartition des actions permet aux directeurs et aux principaux dirigeants du groupe Maclean-Hunter d'être toujours en mesure d'élire la majorité du Conseil d'administration de Holdings et, ainsi de diriger le vote de ses actions dans Maclean-Hunter.

Le Conseil remarque que la Banque Toronto-Dominion achètera des obligations à revenu et des actions de Holdings. La banque détiendra 20% des actions de classe "B" de Holdings, soit un peu moins de 10% du capital-actions de cette compagnie. Le Conseil note que les actions de Holdings peuvent être échangées après un an contre des actions de Maclean-Hunter. Dans le cas où la Banque Toronto-Dominion exerce pleinement cette option, elle détiendra 4.2% du capital-actions de Maclean-Hunter avec droit de vote.

Dans la décision CRTC 69-32), le Conseil exprimait ses préoccupations quant aux implications à long terme du financement du capital-actions des sociétés titulaires de licence. Le Conseil reconnaissait l'importance de la contribution des banques dans le financement des entreprises de radiodiffusion mais exprimait l'avis qu'il était préférable que ces banques offrent des moyens de financement autres que la participation au capital-actions. Le Conseil a toujours appliqué ce principe lors de décisions subséquentes.

En approuvant la participation de la Banque Toronto-Dominion au capital-actions selon cette demande, le Conseil a tenu compte, entre autres, du fait que Maclean-Hunter est une compagnie commerciale publique diversifiée, ayant des intérêts dans la publication, les expositions commerciales industrielles, les services d'informatique, l'imprimerie commerciale, les services postaux directs et la recherche et n'est pas, en soi, une compagnie titulaire de licence selon la Loi sur la radiodiffusion. Le Conseil note que les représentants de la banque lui ont assuré, lors de l'audience, que la banque ne détient aucune autre option que celles qui ont été exposées dans la demande, qu'elle n'envisage en aucune façon de participer ni à l'exploitation journalière ni à la direction de Maclean-Hunter et qu'il n'y a aucun accord selon lequel la banque aurait un candidat au Conseil d'administration.

Le Conseil approuve l'intention de la demande de maintenir le contrôle au niveau des gestionnaires principaux et s'attendra, par conséquent, à ce que les dirigeants principaux et les directeurs de Maclean-Hunter assurent un contrôle permanent des compagnies titulaires de licences contrôlées par Maclean-Hunter, conformément aux conditions des licences. Le Conseil rappelle aux parties impliquées dans les transactions mentionnées dans la demande les conditions dont sont assorties toutes les licences accordées et suivant lesquelles toute modification de contrôle effectif, direct ou indirect d'une entreprise de radiodiffusion, requiert l'approbation préalable du Conseil.

Guy Lefebvre
Secrétaire général

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne — Canadian Radio-Television Commission

DECISION

Ottawa, le 12 avril 1976

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 76-212

TORONTO (ONTARIO) - 750145500 - 740733100

CUC (Scarboro) Limited

Demandes présentées en vue de modifier la license de radiodiffusion de télévision par câble couvrant une partie du Toronto métropolitain (Ontario) comme suit :

SERVICE DE BASE (CANAUX 2 à 13)
- ajouter WBEN-TV Buffalo (New York);
- supprimer CKVR-TV Barrie (Ontario);
- Effectuer des conversions de canaux.

SERVICE DE CANAUX SUPPLEMENTAIRES
- ajouter CHEX-TV Peterborough (Ontario);
- ajouter trois canaux pour les émissions d'origine locales(émissions multiculturelles, émissions d'information aux consommateurs et émissions pour enfants).
- ajouter des longs métrages canadiens au canal de reprises de réalisations canadiennes;
- ajouter WGR-TV Buffalo (New York);
- supprimer WBEN-TV Buffalo (New York);
- effectuer des conversions de canaux.

SERVICE MF

- Ajouter quatre canaux supplémentaires au service MF, WBEN-FM Buffalo (New York), Humber College Closed Circuit Audio et deux canaux multiculturels;
- supprimer RDF Paris et VOA Etats-Unis du service MF;
- effectuer des conversions de canaux MF.

Décision: APPROUVE EN PARTIE

La demande en vue d'ajouter la réception et la distribution de WBEN-TV Buffalo (New York) au canal 4 est APPROUVE.

La demande en vue de remplacer WBEN-TV Buffalo par WGR-TV Buffalo (New York) au service de canaux supplémentaires est APPROUVE. Le Conseil permettra la distribution double au service de base à un canal à usage limité et au service de canaux supplémentaires de cette station facultative pour une période temporaire jusqu'à ce que le Conseil ait pu étudier d'une façon adéquate les effets de la transmission des signaux de la tour CN.

La demande en vue de cesser la distribution de CKVR-TV Barrie (Ontario) et d'apporter certains changements, décrits dans la demande, à la répartition des canaux de service de base est APPROUVE.

Le Conseil a constaté avec intérêt l'intention du titulaire de license de réunir toutes les émissions en direct et locales destinées aux enfants sur un canal unique. Le Conseil s'intéresse vivement à cette expérience vu l'inquiétude croissante suscitée par le nombre d'émissions à caractère violent qui sont à la portée des enfants, alors que de bonnes émissions canadiennes pour enfants offriraient un choix plus valable. Le Conseil APPROUVE donc la distribution d'un canal spécial de programmation à cet effet sujet aux conditions suivantes:

1) le titulaire de licence doit obtenir les autorisations jugées nécessaire des radiodiffuseurs canadiens concernés;

2) le titulaire de license doit accorder la priorité aux radiodiffuseurs canadiens, conformément à l'article 6 du Règlement sur la télévision par câble.

3) toute programmation contenant des messages commerciaux et distribuée à ce canal doit être de la "programmation pour enfants" selon le Code de la publicité télévisée destinée aux enfants.

4) tous les autres services distribués à ce canal doivent être conformes à la politique du Conseil au sujet des entreprises de réception de radiodiffusion (canaux spéciaux de programmation), publiée le 16 décembre 1975.

Le Conseil suivra cette expérience en étudiant la possibilité d'instituer la diffusion d'émissions positives et constructives pour enfants comme un des usages prioritaires des canaux spéciaux des programmation.

La demande en vue d'ajouter un canal spécial de programmation afin de distribuer des émissions multiculturelles au service de canaux supplémentaires est REFUSEE. Cependant, le titulaire de license est actuellement autorisé à exploiter un canal spécial de programmation pour la reprise d'émissions canadiennes. L politique de Conseil au sujet des canaux spéciaux de programmation à la télévision par câble permet au titulaire de distribuer les émissions multiculturelles proposées au canal autorisé antérieurement pour les "reprises".

La demande en vue d'ajouter des longs métrages canadiens au canal de "reprises" est REFUSEE. Le Conseil attire à ce sujet l'attention du titulaire sur l'avis public du 5 décembre 1973 concernant la distribution de longs métrages et sur les avis du 3 octobre 1972 et du 16 décembre 1975 concernant la télévision à péage. Le Conseil estime que l'introduction de longs métrages comme service spécial doit être évaluée en fonction de son influence possible sur les services de radiodiffusion en direct.

La demande en vue d'ajouter la reception et la distribution de CHEX-TV Peterborough (Ontario) et d'apporter certains changements à la répartition des canaux au service de canaux supplémentaires est APPROUVEE.

La demande en vue d'interrompre la distribution de la R.D.F. de Paris et de la V.O.A. des Etats-Unis et d'apporter certains changements à la répartition des canaux du service MF est APPROUVEE.

Conformément à la politique du Conseil sur la télévision par câble au sujet des services radiophoniques, le Conseil REFUSE la distribution de WBEN-FM Buffalo (New York) au service FM. Pour ce qui est de la distribution proposée des émissions radiophoniques en circuit fermé de Humber College et de deux canaux de programmation multiculturelle, le Conseil attire l'attention du titulaire à l'avis public du 24 mars 1976 et s'attend à ce que le titulaire se conforme aux principes énoncés dans cet avis.

Guy Lefebre
Secrétaire général.

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne — Canadian Radio-Television Commission